

United Nations

Nations Unies

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL**

**CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

UNRESTRICTED

E/CN.4/148/Add.2
18 juin 1948
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Troisième session

COMMUNICATIONS

Proposition d'addition au rapport de la Commission

La Commission a pris connaissance, en séance privée, d'une liste confidentielle de communications reçues, relatives aux droits de l'homme, établie par le Secrétaire général, ainsi que d'un rapport du Comité spécial chargé de l'examen des communications reçues, composé des représentants du Chili, des Etats Unis d'Amérique, de la France, du Liban et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

La Commission a recommandé que le Conseil économique et social invite le Secrétaire général de demander, à l'avenir, aux gouvernements qui envoient des réponses aux communications portées à leur attention en application du paragraphe (e) de la résolution No 75(V) du Conseil économique et social, s'ils désirent que leurs réponses soient transmises à la Commission des droits de l'homme sous forme de résumé ou in extenso, comme documents confidentiels ou non confidentiels.
